

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**Séance du 19 octobre 2017**

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Christophe AMALRIC - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Daniel GAGNON - Nicolas ISNARD - Richard MALLIÉ - Pascal MONTECOT - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 034-2468/17/BM**

#### **■ Attribution d'une subvention au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de l'exposition : un voyage au coeur du monde des planètes et la participation au Village des sciences 2017 - Approbation d'une convention**

**MET 17/4450/BM**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis 2012, le service de Communication de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Institut Pythéas participe à l'animation du Village des Sciences à Aix-en-Provence dans le cadre de la fête de la Science. Cette année, le CNRS pour le compte de l'Institut Pythéas, sollicite une subvention pour l'organisation de « l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 ».

A partir de l'été et jusqu'à la mi-octobre, l'Institut Pythéas invite le public à venir jouer avec le monde des exo planètes grâce à une exposition ludique et didactique accessible à tous et en particulier aux plus jeunes, présentée en plein cœur du Parc Saint-Mitre à Aix-en-Provence.

Les exo planètes seront abordées au travers d'une exposition ludique de 20 à 30 panneaux disposés sous forme d'îlots. Le contenu des panneaux qui tient compte des programmes scolaires visera le jeune public mais comprendra également des informations destinées aux plus grands.

De plus, lors de la fête de la Science du 13 au 15 octobre, le Parc Saint-Mitre accueillera le Village des Sciences d'Aix-en-Provence où l'Institut Pythéas sera également présent. A cette occasion, les chercheurs de ses laboratoires proposeront des animations, des ateliers, des vidéos... Cet espace de découverte et d'émerveillement adapté aux collégiens, lycéens, étudiants, familles, publics néophytes ou avertis sera élaboré en s'appuyant à la fois sur l'excellence scientifique dans tous les domaines concernés et sur le savoir-faire des professionnels de la médiation scientifique. Cette année un focus particulier sera

**Signé le 19 Octobre 2017**

**Reçu au Contrôle de légalité le 09 novembre 2017**

donné à l'astronomie et aux géosciences de l'environnement. Les animations proposées permettront aux publics de découvrir certaines facettes de nos univers tout en s'amusant.

Cette manifestation attire un vaste public, 3 500 visiteurs en 2015 sur 3 journées et 1 900 visiteurs en 2016 sur 2 journées, la journée dédiée aux scolaires ayant été annulée à cause des mauvaises conditions climatiques.

Outre le partenariat avec le Muséum d'Histoire naturelle pour l'exposition temporaire, des animations seront réalisées en synergie avec le planétarium Peiresc d'Aix-en-Provence sur la période de la Fête de la science.

Organisateur	Manifestation Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
CNRS, Centre National de Recherche Scientifique Institut Pythéas GU : 2017.00915	« l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et participation au « Village des sciences 2017 », Parc ST Mitre, Aix-en-Provence	un Du 15 juillet au 15 octobre 2017	N-1 : 1025 N-2 : 500	24 275 € 1 €	9 500 Co financeurs : Région PACA : 5225€	€4 000 € Soit 42,1 % du budget prévisionnel

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 4 000 € au CNRS pour l'organisation de « l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 » et d'approuver la convention y afférente, par dérogation au Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole, certaines actions ayant déjà eu lieu.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole.

**Où il le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,  
Considérant**

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, au Centre National de la Recherche Scientifique.

**Délibère**

Signé le 19 Octobre 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 09 novembre 2017

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention pour l'organisation de « l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 » au profit du Centre National de la Recherche Scientifique pour un montant de 4 000 €.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention de partenariat, ci-annexée, à conclure avec le Centre National de la Recherche Scientifique.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer la convention et tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 sur l'État Spécial du Territoire du Pays d'Aix -ligne 23 – 657382.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Conseiller Délégué  
Enseignement supérieur, Recherche et  
Santé

Frédéric COLLART